



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le
ID : 055-215505165-20251128-01S20251127D006-DE

délibération :
D_2025_8_6

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 10

Objet : Avis sur le projet du parc éolien de l'Oiselière

L'an deux mille vingt cinq, le jeudi 27 novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de la mairie – rez de chaussée, 10 rue Pierre de Luxembourg à TREVERAY, sous la présidence de Monsieur LALLEMANT Pascal, Le Maire.

Date de convocation du : 21 Novembre 2025

Présents : Monsieur LALLEMANT Pascal, Monsieur POZZI Mickaël, Madame LAURENT Elodie, Monsieur BERTRAND Andrew, Madame MARTIN Christelle, Monsieur MARTIN Guillaume, Monsieur PIETRYNIACK Emeric, Madame ROUX Cindy, Monsieur SIMON Maxime, Monsieur STOLF Olivier

Absent(s) : Madame FOISSY Julie, Madame HUSSON Dominique, Madame LEMOINE Martine, Madame LOPEZ Nathalie, Monsieur PLANTEGENET Ludovic

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Madame Christelle MARTIN

La société Total Energie a déposé auprès de la Préfecture une demande d'autorisation environnementale pour un projet éolien de 5 aérogénérateurs sur le territoire des communes de Demange-Baudignécourt, Bovée-sur-Barboure et Mauvages.

La commune de TREVERAY étant située dans le périmètre réglementaire, les membres du conseil municipal sont invités à donner leur avis sur ce projet.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, ne s'opposent pas à cette réalisation.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 27/11/2025, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le 28/11/2025
Affiché le 28/11/2025

Le Maire,
LALLEMANT Pascal

